

Lettre ouverte des syndicats CGT et FO du 23 mai 2019

Communiqué de Presse

La Direction se permet d'indiquer son accord complet avec la conclusion de la lettre ouverte du 23 mai 2019 des organisations syndicales CGT et FO du Nouvel Hôpital de Navarre (NHN).

Effectivement, notre établissement est sous-doté financièrement depuis de nombreuses années. Le budget global du NHN est insuffisant en l'état. A titre d'illustration, le financement du NHN correspond actuellement à environ 90 euros / habitant alors que le financement moyen en hôpital psychiatrique, en Normandie, est de 140 euros / habitant.

La différence est réelle. A ce titre, un groupe de travail constitué par l'ARS de Normandie est en train d'examiner différentes pistes concernant la modulation de la DAF régionale normande (budget psychiatrique), à moyen quasi constant, à échelle régionale.

De plus, au niveau national, une étude est actuellement entamée concernant une péréquation nationale du financement de la psychiatrie, en inter-régions.

En ce qui concerne la prise en charge des mineurs : Historiquement, l'hôpital ne dispose pas d'unité d'hospitalisation dédiée à la prise en charge des mineurs à l'instar d'un certain nombre d'hôpitaux psychiatriques.

Sur le NHN, la prise en charge des mineurs s'effectue dans le cadre de l'accueil d'urgence (Centre d'Accueil et de Crise), dans le cadre de la psychiatrie de liaison en pédiatrie (CH Eure-Seine), dans le cadre de nombreuses structures extrahospitalières (7 CMP, 5 hôpitaux de jour et 4 CATT), dans le cadre de l'équipe mobile pour adolescents, les maisons des adolescents et la plateforme d'appui départemental pour adolescents (accueil de jour en intrahospitalier).

Il manque en intrahospitalier, depuis toujours, une unité d'hospitalisation dédiée aux mineurs, implantée sur l'Eure, l'unité Rimbaud de recours régional est située à Rouen. Il fait donc clairement défaut d'un maillon dans le parcours des mineurs eurois, en proximité, même si la plateforme accompagne très fortement les mineurs hospitalisés au sein du NHN.

Dans le cadre du Projet d'Etablissement, un projet d'unité de 8 lits hospitalisation complète pour mineurs est proposé : l'autorisation d'activité existe, le bâtiment est disponible, l'équipement est installé.

En l'état, les crédits de fonctionnement sont à négocier mais dans le cadre de l'enveloppe nationale de soutien à la psychiatrie, les départements ne disposant pas, à ce jour, d'unité hospitalisation complète pour mineurs feront l'objet d'une étude détaillée par l'ARS et le Ministère de la Santé, en octroi de la 2ème vague de crédits budgétaires.

► CONTACT PRESSE

Benoît DUPUIS,

Chargé de communication,

Direction générale

benoit.dupuis@nh-navarre.fr

Tél : 02.32.31.77.87

En ce qui concerne l'hétéroagressivité en psychiatrie : Il s'agit d'une véritable problématique existant dans les établissements psychiatriques. Au niveau national, seule l'activité des urgences présente un niveau supérieur de violence auprès des personnels hospitaliers.

Par contre, l'établissement se permet de rétablir la réalité chiffrée au sein du NHN en termes d'accidents de travail sur les 3 dernières années :

- 2016 : 135 déclarations
- 2017 : 176 déclarations
- 2018 : 150 déclarations

Le nombre d'accidents de travail correspond donc à une moyenne se situant environ à 150 et a même diminué si l'on compare les exercices 2017 et 2018.

Le Nouvel Hôpital de Navarre n'est pas un hôpital psychiatrique saturé. Il s'agit d'un établissement avec une occupation forte : 96 % en 2018 (hospitalisations complètes + urgences).

Certains hôpitaux psychiatriques français sont en situation de saturation avec des taux d'occupation à 120-125 % correspondant à des chambres individuelles occupées par 2 ou 3 patients.

Ce n'est absolument pas le cas du NHN où l'hospitalisation individuelle reste individuelle.

En ce qui concerne les unités de long cours (patients chroniques) : L'établissement a pris, depuis le début de l'année, de nombreuses mesures afin d'améliorer une situation sensible, fréquente en hospitalisation chronique.

Un cadre a été chargé de mission afin de réaliser un audit complet du pôle, un renfort médical important a été calé sur 2 unités et la politique de remplacement des ressources humaines a été particulièrement attentive.

En ce qui concerne la qualité de vie au travail : L'usure et la pénibilité du travail soignant en psychiatrie sont réelles et la Direction en est parfaitement consciente.

Le sous-financement chronique du NHN reste un élément majeur en la matière. Par contre, l'établissement se doit de rétablir certains éléments de vérité concernant les effectifs.

Le personnel soignant sur l'établissement est en effectif stable, avec même une légère augmentation entre 2016 et 2017 (777 en 2016, 793 en 2017, 792 en 2018).

► CONTACT PRESSE

Benoît DUPUIS,

Chargé de communication,

Direction générale

benoit.dupuis@nh-navarre.fr

Tél : **02.32.31.77.87**

En ce qui concerne la certification : L'établissement a obtenu le niveau "B" dans des conditions tout à fait normales, sans réserve et avec 3 simples recommandations.

Il faut d'ailleurs saluer l'important travail réalisé en 2018 par le NHN en matière de **protocolisation et d'effectivité des droits des patients**.

A l'instar des organisations syndicales CGT et FO, la Direction considère que le projet d'établissement actuellement en cours de finalisation et la négociation du temps de travail en cours de négociation, déterminent l'année 2019 en une année charnière.

Afin de rendre effectif le projet d'établissement, il sera nécessaire de permettre au NHN de bénéficier de crédits supplémentaires dans le cadre de la modulation de la DAF régionale et du soutien national à la psychiatrie.

L'essentiel des moyens nécessaires pour l'établissement seront prioritairement calés sur les domaines suivants : hospitalisation complète pour mineurs, équipes mobiles, crédits de remplacement, addictologie et réhabilitation psychosociale, afin de permettre au projet d'établissement 2020-2024 de remplir ses principaux objectifs.

► CONTACT PRESSE

Benoît DUPUIS,

Chargé de communication,

Direction générale

benoit.dupuis@nh-navarre.fr

Tél : **02.32.31.77.87**